

DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

PRIX

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
- Experts
- Diagnostiqueurs
- Responsables et collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
- Professionnels du bâtiment (entreprises, artisans, conducteurs de travaux, chargé d'affaires, personnels de chantier...)

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Comprendre ce qu'est la géothermie et en connaître les multiples usages. Découvrir l'éventail des ressources potentielles et les filières d'application.

**PROGRAMME****La géothermie : origine et relation avec la dynamique terrestre****Les différents modes d'exploitation de l'énergie du proche du sol et sous-sol**

- Principe de la Sonde Géothermique Horizontale
- Principe de la Sonde Géothermique Verticale et des champs de sondes
- Exploitation de l'eau souterraine (principes d'hydrogéologie)
- Les pompes à chaleur géothermiques, pour valoriser l'énergie du sous-sol à faible profondeur

Démarches administratives et réglementaires (Code de l'environnement et code minier...)**Les outils d'aide au développement de la géothermie****Retours d'expérience****VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF**

Formation éligible aux exigences de l'**arrêté du 12 février 2016** relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes



